

La CADES lance une émission obligataire 4% échéance 25/10/2014 d'un montant de 4 milliards d'euros

Communiqué de presse

Face à une très forte demande, la CADES lance aujourd'hui une émission obligataire en euros d'un montant de 4 milliards euros.

Ce 4ème emprunt de référence, destiné à être coté sur MTS France et MTS quasi souverains, est le plus important depuis la création de la CADES. Cette émission de taux facial 4%, à échéance 25 octobre 2014, offre un écart de 6 points de base au-dessus de l'OAT de référence, soit 0 pb par rapport au swap de même maturité.

Il s'agit de la première émission après l'entrée en vigueur de la loi du 13 août sur l'assurance maladie qui a prolongé la durée de vie de la CADES.

Pour cette opération, la CADES a mandaté ABN AMRO, CSFB, DrKW et SG CIB pour être les Chefs de File. Le syndicat est composé de Barclays Capital, BNPP, Calyon, Deutsche Bank, Lehman Brothers, et Natexis. Le prix proposé est de 99,155 et la date de règlement est fixée au 11 octobre 2004.

Le franc succès remporté par cette opération se traduit par un montant d'ordres de 6,7 Mds d'Euros et une grande diversité d'investisseurs.

Le placement s'est effectué en France : 23,5 %, UK/Irlande : 25,3%, Allemagne : 11,6%, Belgique : 7% ; Scandinavie : 7,1% Suisse : 12% et Asie : 5%.

Les banques centrales ont souscrit 10% de l'emprunt tandis que 35,3% revenaient aux portefeuilles de banques, 30% à des fonds d'investissement, 8% aux compagnies d'assurances et fonds de pension et 8% à des hedge funds.

CADES : UN EMETTEUR DE REFERENCE SUR LES MARCHES INTERNATIONAUX

Créée en 1996, la CADES est un établissement public contrôlé par l'Etat français. Noté au plus haut niveau par les principales agences de notation internationales (AAA/A1+, Aaa/P1, AAA/F1+), il bénéficie par ailleurs d'une pondération 0% au titre du ratio de solvabilité de Bâle, ce qui le place parmi les cinq principaux émetteurs européens non gouvernementaux